

Pour une Europe qui ne laisse personne pour compte

L'Union européenne (UE) est un projet fondé sur des valeurs essentielles de solidarité, de démocratie, d'égalité, de justice sociale et de respect de la dignité humaine et des droits humains.

Les prochaines institutions européennes auront la responsabilité de respecter ces normes et valeurs morales élevées en les appliquant lors de l'élaboration et l'implémentation de politiques susceptibles de toucher des millions de personnes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Europe.

Caritas International Belgique exhorte les futur-e-s dirigeant-e-s européens à construire une UE solidaire et responsable qui ne laisse personne pour compte, en faisant de l'Agenda 2030 pour le développement durable le cadre directeur de toutes ses politiques.

Nous appelons à une UE qui

- respecte pleinement les droits humains et sociaux et promeut l'autonomisation de toutes les personnes, familles et communautés ;
- place la solidarité et le bien commun au cœur de ses actions ;
- coopère avec l'ensemble des membres de la société, tout en accordant une attention particulière à la voix des personnes en situation de pauvreté ou de vulnérabilité ; et
- respecte les principes de dignité humaine et d'égalité pour tout-e-s.

Concrètement, afin d'assurer que l'UE soit réellement solidaire et responsable, nous appelons les prochaines institutions européennes à construire :

- ***Une Europe inclusive***

L'UE doit promouvoir des politiques qui prennent en considération la vulnérabilité et le potentiel des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Ses politiques doivent assurer la protection de leurs droits afin qu'elles puissent s'épanouir, être acteurs de leurs communautés et contribuer au bien commun. Plus précisément, ces politiques sociales doivent se focaliser spécifiquement sur les familles et les enfants touchés par la pauvreté. Divers facteurs déterminants - comme la difficulté à trouver un emploi, la pénurie de logements, la santé, le vieillissement ou encore le manque de revenus - sont susceptibles de faire basculer les personnes dans la pauvreté. Les systèmes de protection sociale doivent être inclusifs et protéger

les citoyen-e-s contre ces risques. L'UE et ses États membres ont la responsabilité cruciale de garantir le respect de la dignité humaine et les droits sociaux de chacun-e en veillant à une solidarité inclusive.

- ***Une Europe accueillante***

L'UE doit mettre davantage l'accent sur le développement de sociétés accueillantes, sûres, vibrantes, et soudées, au sein desquelles les personnes migrantes et les communautés d'accueil travaillent ensemble et réaffirment leurs engagements mutuels envers les principes de participation, d'inclusion et de justice. Cette collaboration se doit de reconnaître la contribution essentielle des migrant-e-s au développement et au bien-être des sociétés, ce qui est d'ailleurs reconnu par les Objectifs de développement durable. Dans ce sens, la mobilité humaine vers et au sein de l'Europe doit être facilitée. L'UE doit promouvoir et encourager la participation active de chacun-e, notamment en facilitant l'inclusion sur le marché du travail et l'accès aux droits sociaux et économiques fondamentaux. L'UE doit pleinement respecter les droits humains et la dignité humaine de toutes les personnes migrantes, indépendamment de leur statut, et ce, tant dans ses actions à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Europe. La solidarité doit être le principe directeur de toutes ses actions : une solidarité entre États membres dans l'accueil des personnes en recherche de protection et une solidarité, expression de l'action humanitaire, qui ne devrait jamais être criminalisée.

- ***Une Europe championne de la solidarité mondiale***

L'UE doit également renforcer son rôle de championne de la solidarité mondiale. Elle doit honorer ses engagements en matière d'aide au développement et s'assurer que ses politiques de développement soient toujours orientées vers l'éradication de la pauvreté en privilégiant les personnes et les communautés les plus vulnérables. L'UE doit cesser d'externaliser ses responsabilités en matière de protection et de droits humains à des pays et régions disposant de moins de ressources. Elle doit s'assurer que toutes ses politiques soient cohérentes avec l'Agenda pour le développement durable et que ces dernières n'affectent pas les efforts de développement des pays du sud. Ces engagements ne peuvent être délégués ou subordonnés à d'autres priorités politiques telles que la gestion et le contrôle de la migration, le commerce international ou la politique étrangère et de défense. L'UE doit continuer à offrir une réponse efficace et un soutien complet aux plus vulnérables chaque fois qu'une urgence survient.